

Experiences and good practices in the use and application of the Voluntary Guidelines on the Responsible Governance of Tenure of Land, Fisheries and Forests in the Context of National Food Security

This document presents, in original language, the inputs provided following the call for submissions to inform the global thematic event at the CFS 43rd session in October 2016. The following document provides an overview of those inputs: [CFS 2016/43/8- Experiences and Good Practices in the Use and Application of the Voluntary Guidelines on the Responsible Governance of Tenure of Land, Fisheries and Forests in the Context of National Food Security \(VGGT\) - Summary and Key Elements](#)

S7. SENEGAL: Dissémination et mise en oeuvre des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (DV) au Sénégal

Country(ies)/ Region(s)/ Organization/ Entity	Sénégal/Comité de pilotage sur les Directives volontaires au Sénégal
Contact person	Ndèye Mbayang KEBE Responsable du Secrétariat technique du Comité de pilotage : Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR) http://www.ipar.sn/directives-volontaires/
Brief description of the successful experience (including location, geographical coverage, main actors, main activities, timeframe)	<p>L'initiative de dissémination et de mise en oeuvre des DV s'inscrit dans le contexte de réforme foncière au Sénégal avec la mise en place (décret n° 2012-1419 du 6 décembre 2012) d'une Commission Nationale de Réforme Foncière (CNRF).</p> <p>Par ailleurs, depuis 2014, une plateforme nationale de dialogue multi-acteurs (composée d'une centaine d'acteurs) autour des Directives volontaires a été créée au Sénégal avec l'appui de la FAO, du MAER et d'IPAR, et le soutien financier de la France, du FIDA, puis de l'Italie. Un Comité de pilotage sur les Directives volontaires (COFIL) a été mis en place au sortir d'un premier atelier national qui a eu lieu en 2014. C'est ce comité qui a organisé le deuxième atelier national en juillet 2015, co-présidé par la CNRF et le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER).</p> <p>Ce deuxième atelier s'est concentré sur le processus d'opérationnalisation des DV dans le contexte d'une réforme foncière.</p> <p>Le COFIL poursuit un objectif de facilitation et d'animation du processus de dialogue sur la gouvernance foncière avec comme principal instrument de référence les Directives volontaires. Il est le bras technique de la plateforme nationale de dialogue multi-acteurs dont l'objectif est d'assurer le dialogue sur la gouvernance foncière (des terres, des forêts et des pêches), l'élaboration de consensus nationaux, la préparation de plans d'actions de mise en</p>

	<p>oeuvre des Directives volontaires, ainsi que d'effectuer le suivi et l'évaluation.</p> <p>L'un des succès majeurs des activités relatives aux Directives volontaires au Sénégal est d'avoir pu connecter les travaux de la plateforme avec l'agenda de la Réforme, de sorte qu'elle soit devenue un lieu de débat de premier plan pour discuter les orientations politiques de la réforme et inspirer les contributions de la société civile regroupée au sein du CRAFS (Cadre de réflexion et d'action sur le foncier au Sénégal) à la lumière des principes et des recommandations des Directives volontaires. Ainsi, la CNRF (dans son canevas de document de politique foncière) cite les DV comme source d'inspiration de la prochaine réforme foncière.</p>	
Location	Sénégal	
Geographical coverage	06 zones éco-géographiques du Sénégal (vallée du fleuve, zone des Niayes, Casamance, bassin arachidier, zone sylvo-pastorale, Sénégal oriental)	
Main actors	<p>Représentants de l'Etat du Sénégal :Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (Présidence du COPIL), Commission Nationale de la Réforme foncière (CNRF), Ministère de l'Élevage, Ministère de la Pêche (foncier halieutique), APIX (Agence de Promotion des Investissements et Grands Travaux) ;</p> <p>Organisations de la société civile (Vice-présidence du COPIL) : CONGAD (Conseil National des ONG d'Appui au Développement), EndaPronat, Action Aid, CICODEV, Conseil National de concertation et de coopération des ruraux (CNCR), IED Afrique, AJS (Association des femmes juristes) ;</p> <p>PTF : FAO, Banque Mondiale, Coopération italienne ; IPAR (secrétariat technique du COPIL).</p>	
Main activities	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de deux ateliers nationaux pour la dissémination et l'opérationnalisation des Directives volontaires (mars 2014 et juillet 2015) ; le second atelier a été en grande partie dédié au débat multi-acteurs sur les orientations de la réforme foncière. • Formations des parlementaires, des élus locaux, des membres de la société civile dont des femmes et des jeunes du CNCR, des journalistes, des leaders paysans sur les Directives volontaires ; • Installation de groupes de dialogues sur le foncier au niveau local; et animation d'ateliers au niveau local dans les zones agro-écologiques du Sénégal ; • Mise à disposition et sensibilisation de la CNRF sur les manuels des DV (convention FAO/CNRF) • Exposition et communication sur les DV (Forum foncier Mondial de Dakar-2015) <p>- Etudes d'analyse du cadre réglementaire du foncier et du LGAF du Sénégal à la lumière des Directives.</p>	
Timeframe	Initiative lancée en 2014-2015 puis renforcée pour 2016-2018	

<p>Results obtained</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La CNRF, mais aussi les autres acteurs, et notamment les OSC, utilisent les Directives volontaires pour l'élaboration du Document de politique foncière ; • Les capacités des acteurs sont renforcées en ce qui concerne l'analyse des projets et programmes de gouvernance foncière; • Le plaidoyer est renforcé pour un accès des femmes et des jeunes à la terre; • Les parlementaires sont sensibilisés à utiliser les DV comme outils d'examen des projets de loi relatifs au foncier; • Les conflits fonciers sont atténués ; • Un dialogue permanent entre acteurs étatiques et non étatiques s'est instauré au sein du Comité de pilotage des Directives volontaires ; • Les activités du Comité de pilotage sont renforcées à travers un nouveau projet sur les Directives volontaires au Sénégal appuyé par la coopération italienne ainsi que la mise en oeuvre d'un nouveau projet pour « Une gouvernance foncière améliorée pour une prospérité partagée dans le bassin du fleuve Sénégal » (2016-2018) appuyé par le gouvernement fédéral d'Allemagne; • Le réseau des journalistes sur la gouvernance foncière (REJGOF) est créé; • Les codes de conduite locaux sur la gouvernance foncière se référant aux DV sont élaborés et 9 groupes de dialogue sur le foncier dans les collectivités locales sont créés. Des animateurs fonciers locaux sont formés et sensibilisés sur les DV qu'ils sont chargés de vulgariser en milieu rural notamment.
<p>Key catalysts and factors that influenced the results</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le contexte de réforme foncière au Sénégal; • La création d'un Comité de pilotage pour animer le processus de dialogue sur la gouvernance foncière au Sénégal; • L'engagement des acteurs sénégalais pour la mise en oeuvre de l'Agenda du développement durable 2030 et de l'accord de Paris pour la gestion durable des ressources naturelles au Sénégal <ul style="list-style-type: none"> - Inscription de quelques principes clés des DV dans les documents juridiques et politiques du Sénégal (gestion transparente, participative, durable, ...)
<p>Constraints and challenges that were faced</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser des acteurs venant de divers secteurs sur la gouvernance foncière (Etat-Société civile-Secteur Privé-Recherche-PTF) ; <p>Parvenir à influencer le processus de réforme foncière.</p>
<p>Good practices that helped to make the experience successful</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les formations des différents acteurs sur les DV, et la volonté de concertation et de mise en synergie des interventions des différents acteurs au sein du COFIL; • L'accompagnement technique de la FAO et de l'IPAR pour l'animation de la plateforme multi-acteurs (Etat-SC-PTF-SP); Le travail de veille des travaux et des expériences des cadres multi-acteurs sur les politiques et programmes de gouvernance foncière et la stratégie de communication (DV infos-émissions radio)

<p>Quantitative aspects where available - estimate of the number of people, households and communities that have been positively affected by the successful experience</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier national 1: participation de plus de 100 participants (20% de femmes) représentants de l'Etat, des collectivités locales, des organisations paysannes, de la société civile, des privés, du monde académique et de la recherche, des médias et PTF ; • Formation de 20 journalistes, 20 parlementaires, 20 jeunes, 20 femmes; • Atelier national 2: participation de 144 participants (20% de femmes) <p>40 participants à chaque atelier dans les zones agro-écologiques.</p>
<p>Link to additional information</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement du processus dans sa dimension sous régionale, en plus du Sénégal: au Mali, et en Mauritanie. • Mise en oeuvre d'un nouveau projet pour « Une gouvernance foncière améliorée pour une prospérité partagée dans le bassin du fleuve Sénégal » par la FAO et IPAR, (2016-2018) avec l'appui du gouvernement fédéral d'Allemagne pour opérationnaliser les Directives volontaires au niveau local. <p>- Au vu de cette dynamique multi-acteurs existante au Sénégal, un sous-groupe FONCIER au sein du Groupe Thématique Développement Rural et Sécurité Alimentaire des PTF (qui est co-présidé par la FAO et la Délégation de l'Union Européenne) a été mis en place en mars 2016.</p>